

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/02/2009

Réception par le Prefet : 23/02/2009

Publication : 27/02/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2009-3-1-18

Séance du vendredi 20 février 2009

COMMANDE PUBLIQUE

AVENANTS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°E6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le Code des Marchés Publics,
- VU l'article 8 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995,
- VU la délibération de la Commission Permanente du 5 octobre 2001 portant autorisation de signer l'ensemble des marchés correspondants, **(point 1)**
- VU le marché n 529/02 notifié le 13 janvier 2003, conclu avec le groupement solidaire INGEROP Conseil & Ingénierie, FOLLEA-GAUTHIER, HYDROGEOTECHNIQUE de STRASBOURG, pour un montant de 446 447.66 € TTC, **(point 1)**
- VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 10 février 2009 **(point 1)**,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Point 1 : RD 18 bis - Liaison A35/RD83 à hauteur de ROUFFACH - Mission de maîtrise d'oeuvre

- ❖ Approuve l'arrêt du coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'oeuvre à 9 920 616 € HT (valeur mai 2002),
- ❖ Fixe le forfait définitif de rémunération du maître d'oeuvre à 494 759.43 € HT (soit 591 732.28 € TTC),
- ❖ Prend acte de la décomposition en douze lots des marchés de travaux,

- ❖ Autorise le Président à signer l'avenant n°6 au marché n°529/02 conclu avec le groupement solidaire INGEROP Conseil & Ingénierie, FOLLEA-GAUTHIER, HYDROGEOTECHNIQUE de STRASBOURG.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'n' at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions